

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



LES PRINCIPALES MESURES DU PROGRAMME DE DOUSSARD COLLECTIF



contact@doussardcollectif.fr

<https://doussardcollectif.fr>



doussardcollectif



Table des matières

Édito	3
Méthodologie pour une démocratie vivante	4
Introduction	5
Éducation.....	6
Rénover l'école pour le bien-être et la réussite de tous	6
Sécuriser l'accès des enfants à l'école	7
Systématiser les repas bio à la crèche.....	7
Offrir plus d'espaces pour jouer et grandir	7
Tourisme.....	8
Limiter l'activité commerciale de location touristique de courte durée.....	8
Maximiser la taxe de séjour pour toutes les catégories d'hébergement.	8
Préparer la nouvelle DSP de 2027 pour l'exploitation du camping municipal.....	8
Communiquer sur les pratiques touristiques respectueuses de l'environnement.....	9
Urbanisme, logement, agriculture	10
Maîtriser les nouveaux projets de logement	10
Préserver les surfaces agricoles et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.....	11
Favoriser la mixité sociale	11
<i>Mieux concevoir les logements aidés</i>	11
<i>Développer l'accès au Bail Réel Solidaire (BRS)</i>	11
Mobilités	12
Favoriser et développer le covoiturage.....	12
Repenser la connexion de tous les hameaux avec le centre de Doussard	12
Relier la commune aux mobilités du Grand Annecy et des autres intercommunalités	13
Inscrire dans le PLUi la prise en compte systématique des mobilités douces	13
Vie Sociale	14
Favoriser les liens intergénérationnels.....	14
Organiser la réouverture de la salle polyvalente	14
Créer un Office Municipal des Associations.....	14
Impliquer le plus grand nombre dans la vie de la commune.....	14
Bien accueillir les nouveaux arrivants	15
Culture et Sport.....	16
Renforcer le soutien aux associations et faciliter l'accès aux activités	16
Faciliter et développer l'utilisation du ciné-théâtre et de la salle polyvalente.....	16
Emploi, Économie.....	17
Développer l'emploi sur le territoire.....	17
Soutenir l'économie sociale et solidaire créatrice d'emploi.	17
Création d'une « Bricothèque »	17
Notes	18

Édito

L'utilisation du genre masculin ou féminin a été adoptée au lieu de l'écriture inclusive, afin de faciliter la lecture des présentes propositions et n'a aucune intention discriminatoire.

Nous sommes très fiers de présenter aujourd'hui ce programme. Il est l'aboutissement de plusieurs mois de travail, de discussions et de réflexions menées au sein de groupes ouverts, composés d'habitantes et d'habitants de tous horizons. Chacun a pu y apporter son expérience, ses idées, ses préoccupations et ses espoirs pour Doussard.

Ce projet s'est construit pas à pas, dans l'écoute et le respect des différences, avec la conviction que l'intelligence collective est une force essentielle pour imaginer l'avenir de notre commune.

Ce programme n'a pas vocation à être exhaustif. Il se veut au contraire évolutif et vivant, destiné à être enrichi par les avis, les propositions et les regards de toutes et tous. Il constitue une base de travail commune, ouverte au dialogue et à l'amélioration continue, afin de rester au plus près des réalités et des attentes des habitants.

Au-delà de ce programme, nous avons également estimé nécessaire de rédiger une charte des candidats de la liste Doussard Collectif. Cette charte est, elle aussi, le fruit d'un travail collectif.

Cette démarche a permis d'expérimenter différentes façons de réfléchir et de décider ensemble, de questionner nos pratiques et de poser un cadre commun fondé sur nos valeurs. Elle engage chaque candidate, chaque candidat, à une manière de faire de la politique plus transparente, plus respectueuse et profondément ancrée dans le collectif, au service des habitants et de l'intérêt général.

Doussard Collectif et le Pacte Bio

Les candidates et candidats de Doussard Collectif, réunis en Comité de Décision, ont accepté de s'engager à soutenir l'agriculture biologique autour de cinq actions concrètes :

- Développer l'agriculture biologique à proximité des captages pour protéger l'eau potable ;
- Respecter la loi EGalim et aller au-delà de 20 % de produits bio dans les assiettes ;
- Proposer des paniers bio aux femmes enceintes pour réduire leur exposition aux perturbateurs endocriniens ;
- Favoriser le maintien des terres agricoles bio en bio ;
- Trier 100% des biodéchets et les valoriser en priorité sur les terres cultivées en bio.



Méthodologie pour une démocratie vivante

Nous, candidates et candidats de Doussard Collectif, voulons promouvoir la démocratie directe et délibérative. Nous voulons impliquer les habitantes et habitants largement.

Il s'agit d'articuler trois actions : examiner, débattre et décider¹.

Quelques conditions paraissent indispensables pour réussir à délibérer ensemble :

- le travail associé entre élus, habitants et agents au sein d'assemblées mixtes ;
- l'importance pour les élus de trouver leur place sans en prendre trop ;
- la présence des agents qui sont de véritables soutiens techniques à la proposition ;
- le tirage au sort pour favoriser l'inclusion des personnes habituellement sous-représentées dans les dispositifs délibératifs ;
- l'utilisation d'outils de facilitation et d'intelligence collective pour soutenir et réguler le processus délibératif ;
- le recours à l'expertise pour délibérer.

Ainsi, nous mettrons en œuvre des modalités adaptées et variées pour impliquer des habitants, de l'émergence d'idées à la prise de décision : commissions extra-municipales, assemblées citoyennes, groupes de projet, divers conseils collectifs, référendum.

Dans ces différents groupes ou instances, nous mobiliserons des manières d'animer, de réfléchir et d'agir pour franchir ensemble les différents niveaux de la participation : information, consultation, concertation, coconstruction, codécision, coréalisation.

Dans ce livret programme, apparaissent des propositions pour lesquelles nous serons particulièrement attentifs à mettre en place des méthodologies au service de la démocratie directe et délibérative.

Elles sont repérables par le logo suivant :



¹ in « PRENDRE LE POUVOIR POUR LE PARTAGER, Expériences et apprentissages des communes participatives 2020-2026 », Fréquence Commune, Mai 2025, page 75

Introduction

À l'approche des élections municipales de mars 2026, nous portons une ambition claire : construire une commune plus juste, plus solidaire et plus durable, en redonnant toute sa place aux habitantes et aux habitants dans les décisions qui les concernent. Notre projet repose sur une conviction forte : les défis démocratiques, sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face appellent une transformation profonde de nos manières de décider et d'agir ensemble.

Deux axes transversaux structurent l'ensemble de notre programme.



La démocratie participative constitue le premier pilier de notre projet. Nous sommes convaincus que les décisions municipales gagnent en pertinence et en légitimité lorsqu'elles sont construites collectivement. C'est pourquoi nous souhaitons ouvrir largement les différentes commissions municipales, afin qu'elles ne soient plus réservées à des échanges confidentiels entre élus, mais deviennent de véritables espaces d'intelligence collective, associant habitantes et habitants, acteurs locaux et forces vives du territoire.

Au-delà de ces commissions ouvertes, nous voulons renforcer la consultation citoyenne tout au long du mandat, et non de manière ponctuelle ou symbolique. Questionnaires, référendums locaux, rencontres publiques, ateliers participatifs ou outils numériques devront permettre à chacune et chacun de s'exprimer, de proposer et de contribuer aux choix structurants pour la commune. Gouverner autrement, c'est faire confiance aux citoyens et reconnaître leur expertise d'usage pour coconstruire l'avenir de notre territoire.

Le second axe transversal de notre programme est l'**Écologie** comme un fil conducteur de toutes les décisions municipales. Face à l'urgence climatique, à l'érosion de la biodiversité et aux inégalités environnementales, notre responsabilité est d'agir localement, concrètement et avec justice sociale. Nous défendons une écologie du quotidien, qui améliore la qualité de vie, protège les ressources, renforce la résilience du territoire et prépare l'avenir des générations futures.



Ce programme est une invitation à construire ensemble un village solidaire, démocratique et écologique, à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Éducation

Constat

Doussard fait face à des enjeux croissants en matière d'accueil des jeunes enfants et de qualité de vie des familles. Les infrastructures existantes, conçues pour un village de taille plus modeste, peinent aujourd'hui (et encore plus demain du fait de la croissance de la population attendue) à répondre à l'évolution des besoins.

Les conditions d'accueil à l'école (construite en 1983), illustrent ces limites : locaux trop exigus, absence d'espaces adaptés à la sieste pour certaines classes, cantine bruyante et bâtiments peu adaptés aux épisodes de fortes chaleurs. À cela s'ajoutent des conditions de circulation aux abords de l'école qui restent insuffisamment sécurisées, malgré l'engagement des services municipaux.

Le déficit de places en crèche municipale pèse fortement sur les familles, générant des inégalités d'accès aux modes de garde et des contraintes professionnelles importantes. Par ailleurs, les espaces de jeux pour les jeunes enfants sont aujourd'hui inexistantes ou mal adaptés au cœur du village.

Côté alimentation, la convention d'entente entre la commune de Doussard et la commune de Faverges-Seythenex, pour la fourniture de 35 000 repas/an par la cuisine centrale municipale de Faverges-Seythenex à notre école vient d'être dénoncée.

Ces constats appellent une réflexion globale et ambitieuse sur les équipements et services dédiés à la petite enfance à Doussard.

Rénover l'école pour le bien-être et la réussite de tous

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics, nous ferons de l'école une priorité. Notre ambition est de rénover et, si nécessaire, d'agrandir l'école afin de garantir le confort, la sécurité et de bonnes conditions d'apprentissage pour tous.



Cette rénovation sera pensée collectivement, en associant les enfants, l'équipe éducative, les parents et les services techniques, afin d'adapter les espaces aux besoins réels de la communauté scolaire.

Nous veillerons à :

- une organisation des espaces favorisant le bien-être et la vie collective, à l'intérieur et à l'extérieur ;
- une isolation acoustique de qualité et aux normes pour des lieux de travail et de vie apaisés ;
- une haute performance thermique, garantissant des conditions d'apprentissage optimales toute l'année et permettant de réduire durablement les coûts de chauffage et d'entretien.

Pour ce type de projet, des aides publiques au financement sont accessibles. Nous mettrons tout en œuvre pour en bénéficier et ne laisser à la commune qu'une part résiduelle de financement d'environ 20%.

Sécuriser l'accès des enfants à l'école



Nous proposons de repenser l'accès à l'école afin qu'il soit sûr et apaisé pour tous les enfants ; en organisant des zones de dépose fluides et sécurisées le matin, quel que soit le mode de déplacement (voiture, vélo, marche à pied ou poussette...). Cela passera par la mise en place de cheminements distincts et adaptés afin que chaque mode de transport puisse coexister sereinement.

Systématiser les repas bio à la crèche

La restauration de la crèche étant directement assurée par un agent de la commune, nous faisons le choix d'une alimentation saine, locale et responsable dès le plus jeune âge.

Nous généraliserons des repas bio et de saison à la crèche, tout en soutenant le développement d'une filière maraîchère bio locale. En favorisant les circuits courts et l'approvisionnement direct auprès des producteurs, nous maîtriserons les coûts, réduirons les transports et renforcerons notre économie locale.

Nous étendrons progressivement cette ambition à l'école, en travaillant avec le prestataire et l'ensemble des acteurs concernés, pour offrir à nos enfants une alimentation de qualité, durable et accessible à tous.

Offrir plus d'espaces pour jouer et grandir



Nous voulons faire de notre commune un lieu où chaque enfant peut jouer, bouger et grandir en toute sécurité. Pour cela, nous nous engageons à multiplier et améliorer les espaces de jeux adaptés aux enfants, dès le plus jeune âge.

Concrètement, nous proposons :

- d'améliorer l'aire de jeux existante près du cinéma, afin qu'elle soit accessible et attractive pour les enfants de tous âges ;
- d'intégrer pleinement les besoins des familles dans l'aménagement de la commune, en étudiant l'inscription dans le PLUi de l'obligation, pour tout nouveau lotissement ou immeuble, de prévoir des espaces de verdure et de jeux, ainsi que des espaces de stationnement suffisants pour les vélos, trottinettes, ...

Parce que jouer dehors, dans la nature ou dans des aires aménagées, est essentiel au développement des enfants, nous voulons une commune imaginée pour eux... et pour les familles.

Tourisme

Constat

L'activité touristique est très importante pour Doussard et nous pouvons nous réjouir de l'attractivité de notre territoire. Pour autant, son impact sur la vie des habitants et sur la biodiversité n'est pas négligeable.

Aujourd'hui, les campings sont bondés durant la saison estivale (rappelons que le territoire des Sources du lac compte 8 000 places de camping, dont la grande majorité à Doussard), l'activité parapente enregistre 200 000 vols par an aux départs de Planfait et de la Forclaz.

Et du côté de la Réserve du Bout du lac, le dernier comptage fait état de plus de 200 000 passages sur l'année. Il est indéniable que nous avons besoin du tourisme mais d'un tourisme raisonné.

Nous devons réfléchir aux actions que nous pouvons mener pour en modérer les inconvénients.

Limitier l'activité commerciale de location touristique de courte durée

Nous veillerons à maîtriser, comme la loi Le Meur le permet, le nombre de logements uniquement dédiés à la location de courte durée pour favoriser davantage le logement à l'année de résidents permanents sur la commune.

Maximiser la taxe de séjour pour toutes les catégories d'hébergement.

La taxe de séjour constitue un levier essentiel pour accompagner et financer les services publics liés à l'accueil des visiteurs. À Doussard, son montant est déjà fixé au plafond réglementaire pour les campings. Toutefois, les plafonds légaux évoluant régulièrement, nous veillerons à ce que ce tarif soit en permanence maintenu au niveau maximal autorisé.

Nous proposons également de porter la taxe de séjour²³ à son seuil maximal pour l'ensemble des autres catégories d'hébergement, afin d'assurer une contribution équitable de tous les acteurs du tourisme au financement du territoire.

Cette orientation sera portée au niveau de la communauté de communes, afin qu'elle soit mise en œuvre de manière cohérente à l'échelle intercommunale.

Préparer la nouvelle DSP de 2027 pour l'exploitation du camping municipal



Nous engagerons un travail approfondi sur la nouvelle délégation de service public (DSP) débutant en 2027 pour l'exploitation du camping municipal, avec la volonté affirmée de concilier performance économique et exigence environnementale.

² Barème des tarifs de taxes de séjour applicables pour 2025 : <https://www.taxesejour.fr/bareme-des-tarifs-de-taxe-de-sejour-applicables-pour-2025-1/>

³ Taxes de séjour en vigueur à Doussard : <https://taxesejour.impots.gouv.fr/FR/PAGE-Consult-rwd.awp?ID=74104DOUSSARD>

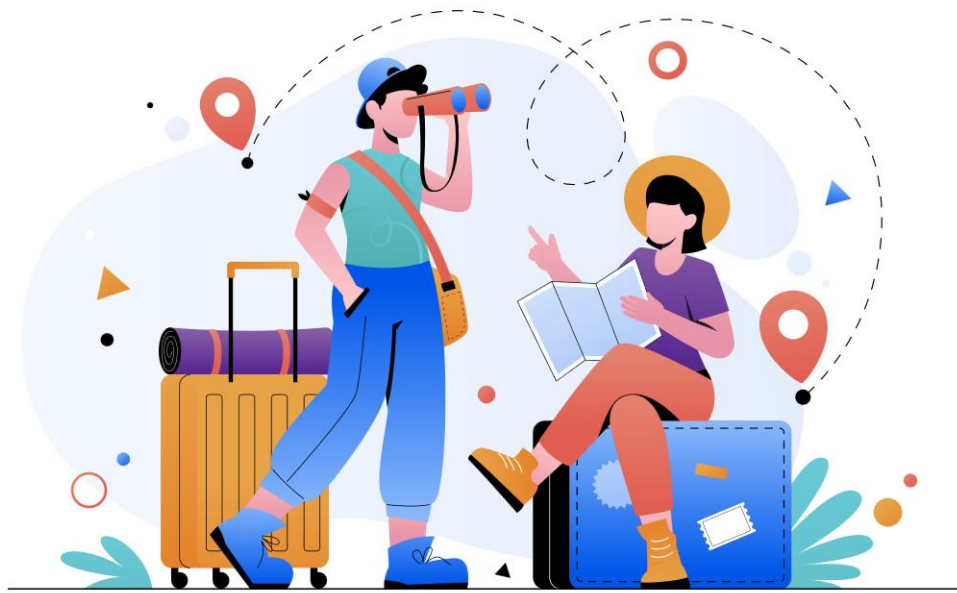
Situé à proximité immédiate de la Réserve naturelle du Bout-du-Lac, ce site impose une attention particulière à la protection des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages. Nous veillerons ainsi à ce que le futur projet de gestion s'inscrive pleinement dans une démarche de tourisme plus verte, respectueuse de l'environnement, favorisant des pratiques durables et un accueil maîtrisé des visiteurs.

Le camping municipal a fait l'objet, ces dernières années, de transactions entre sociétés privées portant sur l'exploitation du site, pour des montants significatifs, alors même que le foncier et l'équipement demeurent la propriété de la commune. La commune devra donc pleinement maîtriser et sécuriser les conditions économiques de cette future DSP.

Dans ce contexte, et au regard de la forte augmentation du chiffre d'affaires du camping, nous veillerons à ce que la future DSP garantisse un juste retour financier pour la collectivité, proportionné à la valeur du site, à son attractivité et à l'activité réellement générée. L'objectif sera de maintenir, voire de sécuriser et d'optimiser, les revenus reversés à la commune, afin de préserver le rôle essentiel du camping dans l'équilibre financier communal et dans le développement d'un tourisme local responsable et pérenne.

Communiquer sur les pratiques touristiques respectueuses de l'environnement

En partenariat avec la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) et avec le parc naturel régional des Bauges, nous créerons un document « mode d'emploi » de notre territoire destiné aux visiteurs afin de renforcer l'information sur les bons comportements, les pratiques douces, les activités nature, ... Les établissements accueillant des touristes pourraient être mis à contribution pour distribuer ce mode d'emploi à leurs clients.



Urbanisme, logement, agriculture

Constat

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a validé un objectif d'augmentation conséquente du nombre d'habitants à Doussard : 1 165 nouvelles habitations (soit environ 2 400 habitants supplémentaires) doivent voir le jour d'ici 2045 sur la commune qui compte aujourd'hui 3840 habitants.

Actuellement le taux de logements aidés sur la commune est de 13%, soit un niveau assez éloigné des 25% prévus par la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU).

Dans ce contexte de pression foncière forte pour la construction de logements et d'infrastructures, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera retravaillé pendant le prochain mandat municipal. Ce document aura vocation à garantir le maintien des terres agricoles nécessaires à une alimentation locale.

Maîtriser les nouveaux projets de logement

Pour intégrer l'augmentation de la population, pour préserver l'âme villageoise de Doussard et limiter l'artificialisation des sols, nous favoriserons :

- la rénovation plutôt que la construction ;
- les habitats collectifs dans le respect du PLUi ;
- un cahier des charges sur le style de construction.



Préserver les surfaces agricoles et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire

Nous mettrons en place une filière locale pour l'approvisionnement de la restauration collective (amélioration du PAT - Plan ou Projet Alimentaire Territorial - pour nourrir nos enfants en circuit court).



Nous mettrons autour de la table agriculteurs et habitants dans l'optique de renforcer l'autonomie alimentaire de notre territoire. Nous favoriserons l'agroécologie pour une alimentation saine et respectueuse de la biodiversité.

Favoriser la mixité sociale



Nous voulons garantir un accès au logement plus juste et plus inclusif, afin de favoriser la mixité sociale et le vivre-ensemble sur l'ensemble du territoire.

Mieux concevoir les logements aidés

Nous renforcerons le dialogue avec les bailleurs sociaux afin d'identifier précisément les besoins et les attentes des habitants. Cela concerne aussi bien les équipements des bâtiments (locaux vélos, caves, garages...) que l'aménagement des nouveaux quartiers (aires de jeux, gestion des déchets, boîtes aux lettres, éclairage extérieur, espaces partagés...).

Cette approche visera à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, à maintenir un renouvellement équilibré de la population et à éviter toute forme de stigmatisation sociale.

Développer l'accès au Bail Réel Solidaire (BRS)

Nous renforcerons l'information auprès des habitants, nous accompagnerons les ménages intéressés et nous soutiendrons activement les projets afin de favoriser l'accession sociale à la propriété et la diversité des parcours résidentiels.

Mobilités

Constat

En France, nous sommes encore largement dépendant des énergies fossiles (pétrole, gaz) dans nos vies courantes, pour produire, se nourrir, se loger, se chauffer, se déplacer, consommer, ...

Plusieurs politiques sont déjà à l'œuvre :

- le développement et le soutien des filières d'énergie bas-carbone et l'électrification des usages ;
- la réduction de la demande en énergie par plus d'efficacité et de sobriété.

29% de l'énergie nécessaire à notre mode de vie sont utilisés en France pour se déplacer, juste après le logement à 34%¹.

Agir sur la mobilité représente donc un levier à impact significatif pour envisager un avenir plus souverain et serein.

Sur notre territoire, **le recours à l'usage de la voiture reste cependant important**, et pour nombre d'habitants, **incontournable**, du fait d'une offre de transport en commun insuffisante et peu appropriée.

Par ailleurs, la marche à pied ou les déplacements à vélo au sein même de notre village n'apparaissent encore pas suffisamment comme des modes de déplacement sûrs pour favoriser l'usage de cette mobilité douce (voies inadaptées rendant dangereux ces modes de déplacement).

Les mobilités douces et les transports partagés représentent donc un enjeu pour limiter l'empreinte carbone des habitants et des touristes, et rendre nos déplacements plus sereins tout en favorisant notre qualité de vie.

¹Source : <https://theshiftproject.org/publications/souverainete-decarbonation-france-exposition-energie/> ; étude sur 2022

Favoriser et développer le covoiturage

Nous proposons de matérialiser une aire de covoiturage et de mettre en place des panneaux de signalisation, de créer une dynamique en communiquant autour des solutions existantes (plateformes de covoiturage).

Repenser la connexion de tous les hameaux avec le centre de Doussard



Nous mettrons en place des groupes de travail (avec les usagers, les riverains, des associations spécialisées et les agents des services concernés) pour assurer la sécurisation des déplacements des personnes en situation de handicap, et pour faciliter les mobilités douces (piétons, poussettes, vélos, trottinettes) avec des voies dédiées et sécurisées.

Relier la commune aux mobilités du Grand Annecy et des autres intercommunalités

Nous travaillerons en synergie et négocierons avec le Grand Annecy et les autres intercommunalités voisines (Communauté de Communes de la Vallée de Thônes et Arlysère) pour tendre vers une offre de transport en commun de qualité (fréquence, cohérence, largeur des plages horaires), avec en priorité le bouclage du tour du lac entre Doussard et Annecy et les dessertes vers Thônes et Albertville.

Nous veillerons à rétablir une liaison de transport en commun pour relier l'aire d'atterrissage de parapente de Doussard et de décollage du Col de la Forclaz.

Inscrire dans le PLUi la prise en compte systématique des mobilités douces

Nous proposerons, dans le PLUi, que pour tout nouveau lotissement impliquant une nouvelle route/servitude/voie d'accès, une voie vélo et une voie piétonne dédiées et sécurisées soient prévues.

Nous proposons d'étudier et de repenser les solutions de stationnement estival afin de limiter les nuisances liées au stationnement sauvage et d'éviter l'utilisation des places de stationnement résidentiel par les visiteurs, au détriment des habitants de Doussard.

 Une large consultation des habitants sera organisée sur les usages et les besoins en matière de stationnement, notamment concernant les parkings publics et les rues du centre-bourg. Cette démarche participative permettra de construire collectivement des solutions équilibrées, respectueuses du cadre de vie et adaptées aux réalités locales.



Vie Sociale

Constat

Les enfants de plus en plus nombreux dans notre village sont une source de vie, de dynamisme, de rires et d'optimisme. En parallèle, les seniors sont une source intarissable d'histoires, de souvenirs, d'expériences, de connaissances... Nous sommes tous sensibles au lien social qui permet de préserver le bien-être individuel et le bien-vivre collectif.

La salle polyvalente va pouvoir rouvrir ses portes, elle sera l'enjeu d'une nouvelle dynamique pour l'animation et la vie sociale de la commune.

Les associations sont nombreuses, pour autant les bénévoles peinent à augmenter leurs effectifs et donc à passer le relais lorsqu'ils le désirent.

L'accueil des nouveaux arrivants et l'attention portée aux habitants en situation de précarité méritent d'être améliorés.

Favoriser les liens intergénérationnels

Nous organiserons des rencontres intergénérationnelles régulières, par exemple sur le temps du périscolaire, entre nos enfants et nos seniors volontaires. Les premiers pourront se nourrir des histoires des seconds. Les seconds pourront faire le plein d'interactions sociales, en particulier pour les plus isolés d'entre eux.

Organiser la réouverture de la salle polyvalente



Nous proposons d'associer les habitants et les associations dans la préparation de la réouverture de la salle polyvalente, en créant un Comité de pilotage rassemblant toutes les parties prenantes : élus, services techniques, habitants et associations.

Créer un Office Municipal des Associations

Nous mettrons en place un Office Municipal des Associations composé d'une commission paritaire (élus, adhérents d'associations, habitants) et nous tiendrons compte du rôle primordial de l'association « le Comité des Fêtes » créé en 1979.

Impliquer le plus grand nombre dans la vie de la commune

Nous irons à la rencontre des habitants éloignés de la « chose publique » afin qu'ils s'approprient s'ils le souhaitent, par leurs contributions, un rôle citoyen.



Nous instaurerons des budgets participatifs afin de soutenir, à l'échelle des hameaux, des projets d'aménagement portés par des associations ou des collectifs d'habitants.

Nous réorganiserons le conseil municipal des jeunes pour que naissent des projets qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Bien accueillir les nouveaux arrivants

Nous proposerons aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants un accueil de qualité lors de moments qui leur seront dédiés, sous des formats variés et qui favoriseront immédiatement les relations de proximité. Nous leur présenterons les différents supports pour les aider à trouver les informations nécessaires à la vie quotidienne dans la commune et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.



Culture et Sport

Constat

La population de notre territoire intercommunal augmentant chaque année, avec notamment l'arrivée de familles, le besoin d'activités culturelles et sportives se fait plus fort.

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune divers équipements dédiés (ciné-théâtre, maison des associations, salle polyvalente, stade intercommunal) offrant de nombreuses possibilités. Nous avons également la chance d'avoir un tissu associatif culturel et sportif dynamique pour une commune de 3840 habitants, avec des bénévoles très impliqués. Il y a un enjeu à soutenir ces derniers et permettre l'implication et l'intégration des nouveaux habitants.

Enfin, nous sommes dans un cadre naturel d'exception, entre lac et montagne.

Pour le lien social et la santé des habitants, il est important de préserver ces espaces de partage, d'émancipation et de dialogue, et de permettre à toutes et tous un accès facile à la culture et au sport.

Renforcer le soutien aux associations et faciliter l'accès aux activités

Avec l'Office municipal des associations que nous créerons, nous réexaminerons le niveau des subventions accordées aux associations culturelles et sportives afin de leur apporter le meilleur soutien possible. Nous veillerons à leur offrir les moyens d'une meilleure communication en direction des habitantes et habitants. Dans cette perspective, un Point Info Associatif pourra être mis en place en Mairie.

Faciliter et développer l'utilisation du ciné-théâtre et de la salle polyvalente

Nous avons la chance à Doussard d'avoir à disposition un ciné-théâtre pour lequel nous bénéficions de l'implication tout le long de l'année de bénévoles pour la gestion et l'animation de leurs activités. En parallèle, nous aurons bientôt accès à une salle polyvalente entièrement rénovée.

Nous souhaitons faciliter et optimiser l'utilisation de ces deux équipements formidables pour pouvoir y développer une programmation culturelle de qualité.



À cet effet, avec le Comité de pilotage, nous proposerons de mener une réflexion avec la population de la commune et de la communauté de communes (élus, associations, services techniques et habitants), sur le meilleur moyen d'y parvenir. Diverses options pourront être étudiées comme la mise en place d'un régisseur, par exemple en mobilisant les compétences d'un membre de l'équipe technique de la commune.

Emploi, Économie

Constat

Le vieillissement de la population, conjugué aux difficultés d'accès au logement pour les jeunes et au manque de perspectives d'emplois qualifiés à Doussard, fragilise l'attractivité du bassin de vie.

Cette situation appelle une action volontariste à l'échelle de la communauté de communes afin d'enrayer cette dynamique et de redonner des perspectives aux habitants en particulier aux jeunes dont le taux de chômage est plus élevé que celui de la population générale.

Développer l'emploi sur le territoire.

Nous impulserons, au sein de la communauté de communes, une politique proactive en faveur du développement de l'emploi. Celle-ci s'appuiera notamment sur la valorisation et le renforcement de l'Espace La Clé, pôle « Économie, Emploi et Formation des Sources du Lac d'Annecy ».

En lien avec ce dernier, nous soutiendrons également les habitants de Doussard en recherche d'emploi (7 % de la population active), en proposant des dispositifs d'accompagnement, en relation étroite avec le tissu associatif local dont c'est la vocation.

Soutenir l'économie sociale et solidaire créatrice d'emploi.

Nous favoriserons et soutiendrons les initiatives d'entreprises et d'associations engagées dans l'économie circulaire et solidaire.

En lien avec la communauté de commune, nous travaillerons à la promotion d'activités d'insertion, impliquant des salariés porteurs de handicaps ou socialement isolés.

Création d'une « Bricothèque »



Nous prendrons l'initiative de créer un lieu où des outils simples de bricolage et de jardinage pourront être mis en commun. Cela permettra à des habitants de répondre à leurs besoins ponctuels sans acheter d'outils neufs.

Notes

[illegible]



DOUSSARD COLLECTIF, L'AVENIR EN COMMUN

Doussard Collectif © Tous droits réservés

Conception graphique : Serge M.

Photos et illustrations : Fanny Brocard (fannybeephoto.com), Yann D., Serge, M., Freepik (freepik.com)



Nous sommes des habitantes et habitants de Doussard, réunis pour défendre une politique municipale et intercommunale ouverte, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

Notre liste citoyenne et participative pour les élections municipales de 2026 agit pour la cohésion sociale et intergénérationnelle, ainsi que pour la préservation du vivant sous toutes ses formes.

Nous croyons en une démocratie locale active, où chaque voix compte et où les décisions se prennent ensemble, pour bâtir dès aujourd'hui une vie durable et désirable.



Étienne Ragot

1 Animateur Socio-culturel, 61 ans
Chef-lieu
Candidat communautaire



Yann Delahaye

3 Dirigeant d'entreprise, 35 ans
Marceau
Candidat communautaire



Michèle Jond Dunand

6 Enseignante retraitée, 65 ans
Marceau
Candidate communautaire



Hubert Jannin

9 Responsable commercial, 65 ans
Bredannaz
Candidat communautaire



Dominique Bourges

12 Artisan-confiturière, 56 ans
Chaparon
Candidat communautaire



Fabien Kerbour'h

15 Agriculteur, 35 ans
Verthier
Candidat communautaire



Édith Molina

18 Employée de crèche retraitée,
71 ans, Verthier
Candidat communautaire



Léon Dubiez

21 Médecin, 34 ans
Bredannaz
Candidat communautaire



Daisy Cabrera De Guzmán

24 Esthéticienne retraitée, 67 ans
Chef-lieu
Candidat communautaire



Gilles Guillon

27 Responsable d'équipe projet,
37 ans, Marceau
Candidat communautaire



Brigitte Verger

2 Cadre de la fonction publique
retraîtée, 65 ans, Chaparon
Candidate communautaire



Lara Vulić

4 Technicienne SAV parapente,
34 ans, Chef-lieu
Candidate communautaire



Hervé Reynaud

7 Journaliste / Consultant
éditorial, 57 ans, Chaparon
Candidat communautaire



Virginie Rouet

10 Sage-femme, 42 ans
Verthier
Candidate communautaire



Jean-Marc Corpart

13 Directeur Recherche et
Développement, 63 ans
Arnaud
Candidat communautaire



Catherine Pannequin

16 Dermatologue, 61 ans
Arnaud
Candidate communautaire



Daniel Alex Ciuhandu

19 Éducateur Sportif, 35 ans
Bout du Lac
Candidat communautaire



Sabine Pendaries-Issaurat

22 Cheffe de cuisine, 32 ans
Chef-lieu
Candidate communautaire



Clément Millet-Ursin

25 Électricien, 38 ans
Marceau
Candidat communautaire



Isabelle Millet-Ursin

28 Art-thérapeute / Animatrice
ateliers d'écriture, 59 ans
Marceau
Candidate communautaire



Serge Molinari

5 Ingénieur informaticien retraité,
70 ans, Chaparon
Candidat communautaire



Emmanuelle Peter

8 Assistante administrative, 55 ans
Chef-Lieu
Candidate communautaire



Théo Lavillat

11 Auto-entrepreneur
Informatique, 27 ans
Marceau
Candidat communautaire



Marjorie Hagnier

14 Ingénieure, 35 ans
Marceau
Candidate communautaire



Sébastien Bleses

17 Éducateur Sportif parapente,
51 ans, Chef-lieu
Candidat communautaire



Viviane Duret

20 Sans emploi, 47 ans
Chef-lieu
Candidate communautaire



Antonello Izzo

23 Localisateur, 64 ans
Chef-lieu
Candidat communautaire



Félicia Delattre

26 Psychomotricienne, 30 ans
Chef-lieu
Candidate communautaire



Jean-Michel Chevalier

29 Retraité, 69 ans
Verthier
Candidat communautaire

En faisant le choix de **Doussard Collectif**, vous soutenez la réappropriation de la politique par chaque habitante et habitant, ainsi que l'ancrage local des enjeux de transition, d'écologie et de décarbonation dans la gestion du quotidien, comme dans les projets d'investissements de la commune.

RETROUVEZ NOUS LORS DE NOS DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS (SALLE 11) :

- VENDREDI 13 MARS À 20H
- MARDI 17 MARS À 20H

NOUS SUIVRE ET NOUS CONTACTER

contact@doussardcollectif.fr
<https://doussardcollectif.fr>

  doussardcollectif

